



LES VOYAGES

La Libre



City Trip à New York



La Libre Famille

Du 25 au 31 octobre 2025




Preference

Preference Travel Team

Lic. A 1652

Rue des Francs, 79 bte 4 – 1040 Bruxelles

Tél : 02/647 30 00 |

info@preference.be | www.preference.be

En milieu de matinée, envol de Bruxelles à destination de New York (JFK) avec la compagnie régulière Brussels Airlines.

Arrivée en début d'après-midi à New York (JFK). Accueil par le guide local.

Tour panoramique guidé de la ville pour repérer les lieux emblématiques de cette ville qui ne dort jamais...

Métropole bouillonnante, New York fascine par ses gratte-ciel emblématiques, ses quartiers multiculturels et son influence culturelle, économique et artistique. De Broadway à Wall Street, de Central Park à Times Square, chaque rue raconte une histoire, mêlant passé et modernité. Capitale de l'innovation et du rêve américain, **New York est une ville qui inspire, étonne et captive à chaque instant.**

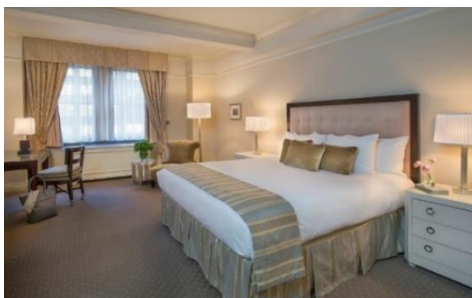


En soirée, arrivée à l'**hôtel Warwick 4*** (5 nuits). Installation. Dîner libre et nuitée à l'hôtel.

L'hôtel Warwick représente le style et la culture traditionnels de New York, avec un design Art déco magnifique et un emplacement pratique à Midtown.

Très bien situé, **en plein cœur de Manhattan**, cet hôtel historique se trouve en face du Musée d'Art Moderne, à 500 mètres de Central Park, à 350 mètres de la Cinquième avenue et de la salle de spectacle Radio City Music Hall, ainsi qu'à 480 mètres du Rockefeller Center.

Ce quartier est aussi idéal pour le shopping avec ses magasins célèbres tels Gucci, Prada,...



Après le petit-déjeuner, départ pour une exploration captivante de la métropole avec votre guide local.

La matinée commence par une expérience unique au cœur de Harlem : assister à un service religieux rythmé par les chants envoûtants du gospel.

Le **Gospel** est un genre musical né au 19^e siècle au sein des communautés afro-américaines, mêlant chants religieux et influences blues. Issu des negro spirituals, il exprime la foi, l'espoir et la résilience face à l'oppression. Aujourd'hui, il influence de nombreux styles musicaux et reste un symbole de ferveur et de liberté.

Poursuite de l'exploration avec la découverte de **Downtown Manhattan** : Greenwich Village, SoHo, le quartier financier avec le World Trade Center et le mémorial 9/11.

Downtown New York est un mélange fascinant d'histoire, d'art et de modernité. À **Greenwich Village**, autrefois refuge des artistes et intellectuels, flotte encore l'esprit bohème qui a vu naître la Beat Generation et la folk music. En descendant vers **SoHo**, les anciennes usines de fonte ont laissé place à des galeries d'art et des boutiques de luxe, témoignant de la transformation du quartier en haut lieu de la création contemporaine. Plus au sud, le **quartier financier** incarne la puissance économique de la ville, avec **Wall Street** et la **Bourse de New York** façonnant les marchés mondiaux. Enfin, au cœur du **World Trade Center**, le mémorial du 11 septembre offre un espace de recueillement en hommage aux victimes des attentats, rappelant à tous la force et la résilience de la ville.

Déjeuner libre.

En fin de journée, retour à l'hôtel Warwick 4*. Dîner libre. Nuitée.



Le matin, embarquement pour une **croisière inoubliable** à la rencontre de l'un des symboles les plus emblématiques des États-Unis : la **Statue de la Liberté**. Offerte par la France en 1886 pour célébrer l'amitié entre les deux nations, cette figure majestueuse incarne l'espoir et la liberté. Depuis le pont du bateau, vues imprenables sur la skyline de Manhattan avant de débarquer sur **Liberty Island**. Accès à la **Crown Reserve**, permettant d'admirer de l'intérieur l'impressionnante structure de la statue et de profiter d'un panorama exceptionnel sur la baie de New York.

Poursuite de l'expérience avec la visite d'**Ellis Island**, porte d'entrée de millions d'immigrants venus chercher un avenir meilleur aux États-Unis entre 1892 et 1954. Le musée de l'Immigration, installé dans l'ancien centre de traitement des arrivants, retrace cette page essentielle de l'histoire américaine à travers des témoignages poignants, des archives et des expositions interactives. Une immersion captivante au cœur du rêve américain et du parcours de ceux qui ont contribué à façonner la ville de New York telle qu'elle est aujourd'hui.

Après le débarquement, fin de journée libre pour profiter à votre guise pour vous balader, faire du shopping, voir une comédie musicale à Broadway...

Déjeuner et dîner libres. Nuit à l'hôtel Warwick 4*



Deux journées en toute liberté ! Grâce au **New York City Pass** inclus dans votre voyage, profitez d'un accès privilégié à 5 activités parmi les incontournables de la ville. Entre vues spectaculaires, musées fascinants et expériences uniques, composez votre programme idéal et vivez New York à votre rythme !

Ce pass d'une validité de 9 jours (consécutifs à partir de la 1ère utilisation) vous donnera l'accès à 5 activités différentes dans les propositions suivantes :

2 OBLIGATOIRES :

- **L'OBSERVATOIRE DE L'EMPIRE STATE BUILDING**

Profitez d'une vue panoramique exceptionnelle sur New York depuis le 86^e étage de ce gratte-ciel emblématique. L'expérience inclut une exposition interactive sur l'histoire du bâtiment.

- **LE MUSÉE AMÉRICAIN D'HISTOIRE NATURELLE**

Découvrez des expositions fascinantes sur les dinosaures, l'espace et les civilisations du monde entier. Le planétarium et les salles interactives en font une visite incontournable.

3 ACTIVITÉS AU CHOIX ENTRE :

- **TOP OF THE ROCK**

Admirez une vue spectaculaire à 360° sur la ville, avec une perspective unique sur Central Park et l'Empire State Building. L'observatoire offre trois niveaux pour une expérience immersive.

- **STATUE DE LA LIBERTÉ ET ELLIS ISLAND** (*prévu le 27 octobre hors du New York City Pass*)

- **GUGGENHEIM MUSEUM**

Admirez l'architecture emblématique en spirale de Frank Lloyd Wright et explorez une collection d'art moderne et contemporain exceptionnelle.

- **CROISIÈRE EN BATEAU CIRCLE LINE**

Naviguez autour de Manhattan en passant près de la Statue de la Liberté, du pont de Brooklyn et de l'Empire State Building.

- **MÉMORIAL ET MUSÉE DU 11 SEPTEMBRE**

Un hommage poignant aux victimes des attentats du 11 septembre 2001. Le musée retrace les événements avec des objets, témoignages et expositions immersives.

- **INTREPID SEA, AIR & SPACE MUSEUM**

Explorez l'USS Intrepid, un porte-avions transformé en musée, et découvrez des avions de chasse, un sous-marin et la navette spatiale Enterprise.

Organisez vos journées à votre rythme avec les conseils de votre accompagnateur/trice.

Déjeuners et dîners libres. Nuitées à l'hôtel Warwick 4*.



Check-out.

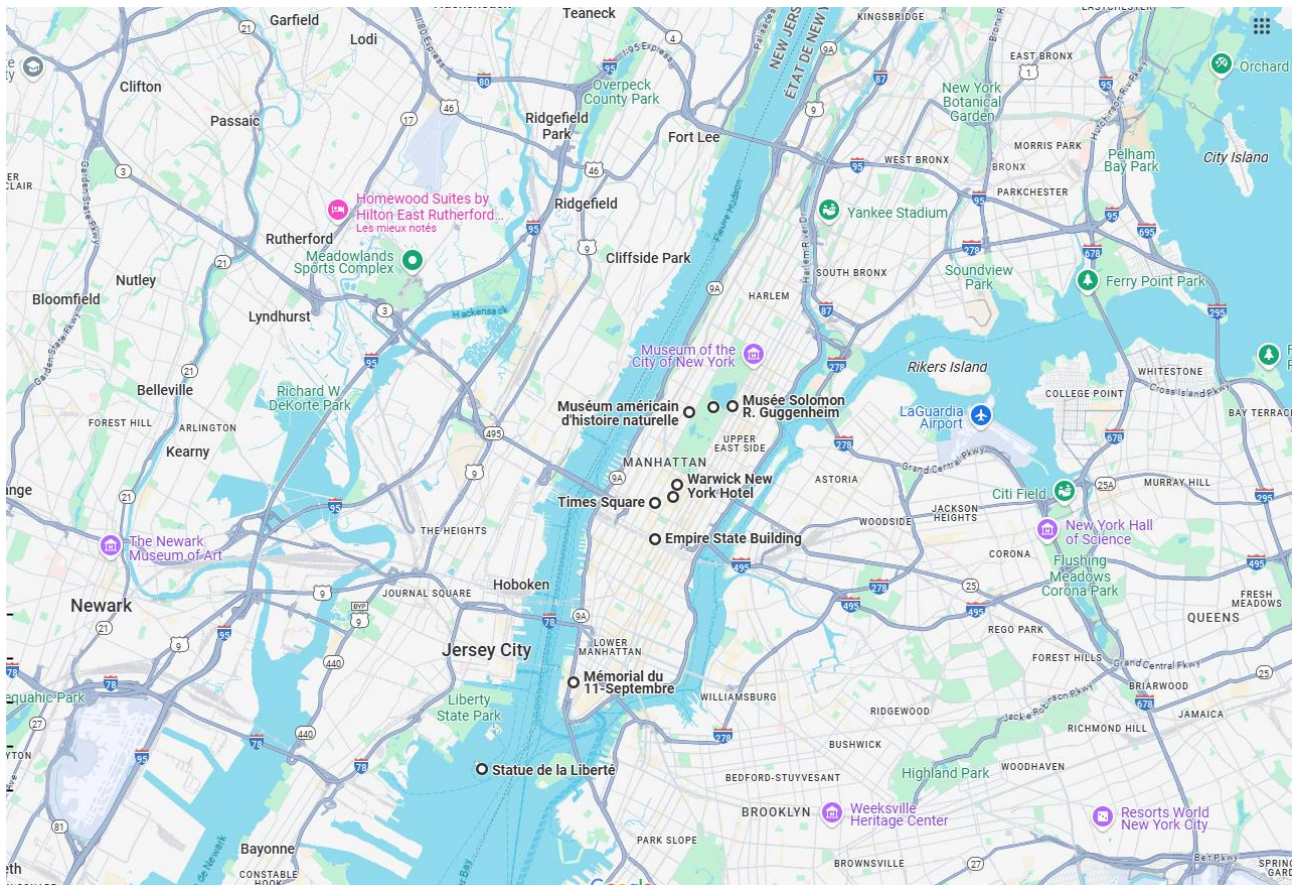
Dernière matinée libre pour profiter de cette ville pleine de surprises.

L'après-midi, transfert en autocar vers l'aéroport JFK pour l'enregistrement des bagages.

En soirée, envol direct à destination de Bruxelles avec la compagnie aérienne Brussels Airlines.

Arrivée à Bruxelles en début de matinée.

- FIN DE VOTRE SEJOUR -



LES PHOTOS SONT PRÉSENTÉES À TITRE ILLUSTRATIF ET SONT NON CONTRACTUELLES.

L'ORDRE DES VISITES POURRAIT ÊTRE MODIFIÉ SI BESOIN ET ADAPTÉ EN FONCTION DES NORMES EN VIGUEUR AU MOMENT DU VOYAGE POUR LE BON DÉROULEMENT DE CELUI-CI.

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM **15** PARTICIPANTS.

PRIX PRESTO (RESERVATION JUSQU'AU 15/06/2025) :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : 3.750 €

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE TRIPLE (2 LITS DOUBLES) : 3.520 €

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE QUADRUPLE (2 LITS DOUBLES) : 3.275 €

LE PRIX PAR PERSONNE A PARTIR DU 16/06/2025 :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : 3.950 €

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE TRIPLE (2 LITS DOUBLES) : 3.720 €

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE QUADRUPLE (2 LITS DOUBLES) : 3.475 €

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **1.140 €**

CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols internationaux en classe économique, avec la compagnie aérienne Brussels Airlines
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous réserve de modifications par la compagnie aérienne)
- ✍ Les transferts hôtel-aéroport le 25/10 et le 30/10
- ✍ L'hébergement et le petit déjeuner à l'hôtel mentionné (ou similaire)
- ✍ Les services d'un guide local francophone les 2 premiers jours du programme
- ✍ La croisière Crown Reserve avec Statue City Cruises le 3^e jour (Liberty & Ellis Islands)
- ✍ Le New York City Pass 5 Attractions
- ✍ La Metrocard illimitée pour toute la durée du séjour
- ✍ L'accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles
- ✍ Les attentions de La Libre
- ✍ La TVA d'application
- ✍ La prime du Fonds de Garantie Voyages

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les déjeuners et les diners
- ✍ L'autorisation de voyage électronique ESTA ou tout autre VISA
- ✍ Les boissons, les pourboires et les dépenses personnelles
- ✍ Les éventuels droits de photos et de vidéos sur les sites
- ✍ Les assurances

LES PRIX SONT CALCULES DE BONNE FOI SUR BASE DES COURS DE CHANGE ET TVA EN DATE DU 20/03/2025

REMARQUES IMPORTANTES :

- ETANT DONNE L'ESCALE AUX ETATS-UNIS, UN VISA ELECTRONIQUE -ESTA- SERA NÉCESSAIRE, CELUI-CI S'OBTIENT SUR INTERNET AU PRIX DE 21\$. LES INFORMATIONS VOUS SERONT FOURNIES EN TEMPS UTILES. LES CITOYENS BELGES S'ÉTANT RENDUS **DEPUIS LE 01.03.2011 EN IRAN, SYRIE, LIBYE, SOUDAN, SOMALIE, YÉMEN, CORÉE DU NORD ET IRAK, OU DEPUIS LE 12.01.2021 À CUBA, NE PEUVENT PLUS VOYAGER AUX ETATS-UNIS AVEC L'ESTA** ET SONT, PAR CONSÉQUENT, OBLIGÉS D'INTRODUIRE UNE DEMANDE DE VISA AUPRÈS DE L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS À BRUXELLES, OU DU PAYS OÙ ILS RÉSIDENT AU MOMENT DE LA DEMANDE.
- AUCUNE VACCINATION N'EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER À CE VOYAGE. N'HÉSITEZ CEPENDANT PAS À CONTACTER VOTRE MÉDECIN POUR CONNAÎTRE SES ÉVENTUELLES RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES.

INSCRIPTION AU VOYAGE À FORFAIT : NEW YORK EN FAMILLE – LA LIBRE FAMILLE

DU 25 AU 31 OCTOBRE 2025

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS, 79 BOÎTE 4 - 1040 BRUXELLES
LUNDI AU VENDREDI : 9H – 17H (SUR RENDEZ-VOUS)
TEL : 02/647 30 00
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

Je, SOUSSIGNÉ,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RÉSERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE

DONNÉES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR VOTRE PASSEPORT)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE VOTRE PASSEPORT : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNÉES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR VOTRE PASSEPORT)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE VOTRE PASSEPORT : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNÉES PASSAGER N°3 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR VOTRE PASSEPORT)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE VOTRE PASSEPORT : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNÉES PASSAGER N°4 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR VOTRE PASSEPORT)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE VOTRE PASSEPORT : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : ☐ DOUBLE À 1 LIT ☐ DOUBLE À 2 LITS ☐ TRIPLE (2 LITS DOUBLES) ☐ QUADRUPLE (2 LITS DOUBLES) ☐ SINGLE

PRIX :

PRIX PRESTO (RESERVATION JUSQU'AU 15/06/2025) :

- ☐ LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : 3.750 €
- ☐ LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE TRIPLE (2 LITS DOUBLES) : 3.520 €
- ☐ LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE QUADRUPLE (2 LITS DOUBLES) : 3.275 €

LE PRIX PAR PERSONNE A PARTIR DU 16/06/2025 :

- ☐ LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : 3.950 €
- ☐ LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE TRIPLE (2 LITS DOUBLES) : 3.720 €
- ☐ LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE QUADRUPLE (2 LITS DOUBLES) : 3.475 €

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **1.140 €**

EN OPTION : ASSURANCE AUPRÈS DE « XPLORASSUR »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
- ☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES + ÉPIDÉMIE DONT COVID) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
- ☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

SI VOUS SOUHAITEZ SOUSCRIRE À L'ASSURANCE, MERCI DE BIEN VOULOIR AJOUTER LE MONTANT TOTAL DE LA PRIME D'ASSURANCE AUX 30% D'ACOMPTE.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR **LE 25 SEPTEMBRE 2025.**

PAIEMENTS :

IBAN : BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

RÉFÉRENCE : D.3924 NEW YORK EN FAMILLE

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTÉES.

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages
www.gfg.be

Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Produit : GROUPE CONFORT BELGIQUE

Mutuaide

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

GROUPE CONFORT Belgique est un contrat d'assurance destiné aux voyageurs en groupe dont l'objet est de couvrir les Assurés à l'occasion et au cours de leur voyage.



Qu'est-ce qui est assuré ?

L'assuré peut être couvert par l'une ou plusieurs des garanties suivantes selon la formule souscrite.

FORMULE « ANNULATION » :

✓ ANNULATION DE VOYAGE

Jusqu'à 20 000 € par personne

- Annulation maladie grave, accident corporel grave ou décès
- Annulation tout sauf
- Annulation toutes causes

FORMULE « ASSISTANCE PLUS » :

✓ BAGAGES

Jusqu'à 1 500 € par personne

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement
- Frais médicaux
- Retour anticipé
- Prolongation du séjour
- Frais de recherche et de secours

✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

Jusqu'à 15 000 € par personne et 100 000 € par événement

✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT

« Décès » Jusqu'à 15 000 € par personne

FORMULE « MULTIRISQUE » :

✓ ANNULATION DE VOYAGE

✓ BAGAGES

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT

FORMULE « MULTIRISQUE AVEC EXTENSION EPIDEMIE » :

✓ Ensemble des garanties de la Formule « MULTIRISQUE »

✓ ANNULATION DE VOYAGE

- Annulation pour maladie suite à épidémie ou pandémie
- Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou portuaire de départ suite à prise de température
- Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement (y compris en cas de maladie liée à une épidémie ou une pandémie)
- Téléconsultation avant départ
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Retour impossible
- Prise en charge d'un forfait téléphonique
- Valise de secours
- Garanties assistance complémentaire aux personnes en cas d'épidémie ou de pandémie



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les conséquences de la défaillance de l'organisateur de voyage
- ✗ Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, actes de terrorisme, insurrections, mouvements populaires, rixes
- ✗ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- ✗ Sauf dérogation : un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou un cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la Loi N°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles,



Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- ! Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,
- ! Les conséquences des états alcooliques et la consommation de drogues, de toute substance stupéfiante mentionnée au Code de la Santé Publique, de médicaments et traitements non prescrits par un médecin,
- ! Les maladies préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les six mois précédant la demande d'assistance.

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- ! Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation,
- ! Pour la garantie « Annulation de voyage », pour toute souscription postérieure à la date d'inscription au voyage, un délai de carence de 4 jours sera applicable à compter de la date de souscription du contrat.
- ! Pour les garanties Responsabilité civile à l'étranger et Individuelle Accident, l'assuré doit être domicilié en Europe ou Suisse